

# Le Yagé, plante sensorielle des Indiens de la région amazonienne de l'Équateur et de la Colombie

E. Perrot & Raymond-Hamet

*Comptes Rendus*, vol. 184, pp. 1266-1268, 1927

Il ne reste plus guère de drogues sensorielles ou toxiques à connaître que parmi certaines tribus de l'Amérique tropicale, du Mexique au Pérou. Les matériaux d'étude sont difficiles à se procurer et nombre de renseignements précis manquent encore concernant le Peyotl, l'Ayahuasca, le Caapi, le Huanto, le Yagé, Le Yocco, etc.: il faut donc se contenter de pouvoir élucider, de temps à autre, quelques points obscurs de leur histoire et de dégager ainsi, peu à peu, des légendes, la vérité scientifique.

Après les récits du Dr Reinburg en 1921, l'un de nous a, le premier en Europe, attiré l'attention des pharmacologistes sur les préparations enivrantes des vieilles races autochtones du haut-Amazone, décrites sous les noms de Yagé, Ayahuasca, Caapi, dont une seule et même plante, d'après nos recherches, semble fournir le principal ingrédient.

Le Yagé est une liane décrite par Villavicencio, pour la première fois, en 1858, sous le nom d'Ayauasca, qu'elle porte dans l'Équateur. Le Caapi a été trouvé par Spruce et rapporté par Grisebach à une Malpighiacée, le *Banisteria Caapi*. Le voyageur français Crevaux, en 1883, rapporte que certains indigènes du sud colombien emploient une liqueur enivrante à base d'écorce de Yagé et que d'autres utilisent la racine jaune, du Caapi. Rocha a confirmé; en 1905, l'usage du Yagé dans la Caqueta colombienne.

Zerda-Bayon, dans un rapport d'expédition scientifique en Colombie, attribué à au Yagé des propriétés merveilleuses, un peu fantaisistes, qui ont été vulgarisées en France par Warcollier. Le Dr Reinburg, expérimentant sur lui-même, confirme cependant une partie des effets euphoriques et des hallucinations visuelles provoquées par l'ingestion de la drogue.

En 1908, Koch-Grumberg, qui passa deux années chez les Indiens, rapporte le Yagé au *Banisteria Caapi* et Whiffen affirme que la liane est désignée, indifféremment, dans le nord-ouest de l'Amazone, sous les noms d'Ayahuasca et de Caapi. [1267]

Zerda-Bayon avait reconnu dans la plante la présence d'un alcaloïde qu'il dénomma télépathine en raison des propriétés qu'il lui attribuait.

Mais c'est Cardenas qui le premier isola cet alcaloïde dont il fixa les caractères d'identité et le mode d'action pharmacodynamique. Enfin Villalba, sans citer les travaux antérieurs, extrait à nouveau deux alcaloïdes: l'un la Yagéine, contenue dans la feuille à la dose de 1,50 pour 100, l'autre la Yagéine, beaucoup moins abondant (0,025 pour 100) et non étudiée encore.

La Yagéine n'est autre que la télépathine et nous lui conservons ce nom. Les recherches de Villalba, confirmées par son élève Albarracin (1925), détruisent la plupart des légendes antérieures.

L'exploration récente d'un botaniste beige M. Claes, apporte quelques lumières sur la question; elle a permis de nouvelles observations de Michiels et Clinchart et nous a fourni également plusieurs échantillons qui, comparés avec ceux que possédait déjà le Muséum et la Collection de matière médicale de la Faculté de Pharmacie, ont donné lieu à la série d'observations, dont le résumé fait l'objet de cette Note, qui sera complétée par une autre publication très détaillée.

Les caractères extérieurs et microscopiques des tiges et des feuilles des Ayahuasca, Caapi et Yagé sont suffisamment concordants pour faire admettre une origine botanique commune; l'absence de tout organe sécréteur, canaux ou laticifères, de tissu criblé surnuméraire; la présence de poils en navette sur la feuille, la nature du morcellement du cylindre central de la tige si conforme à ce qu'a montré Chodat chez *Ié Banisteria Hassleriana*, permettent de rapporter tout ces drogues au *Banisteria Caapi*.

Les différences rencontrées dans la forme plus ou moins lancéolée des feuilles, la présence ou l'absence des glandes à la base de certaines nervures secondaires, ne sont pas de nature à faire admettre pour elles des entités spécifiques; suivant les conditions extérieures, la plante paraît varier quelque peu et il y a sans doute de nombreuses variétés.

Par la méthode de Villalba, nous avons pu extraire, sans difficulté, de nos échantillons, une douzaine de grammes d'un alcaloïde, la télépatine (yagéine), cristallisé en belles aiguilles blanches, fusible à + 253° et donnant les réactions colorées typiques suivantes:

1° SO<sub>4</sub>H<sub>2</sub> conc.: coloration jaune verte; 2° SO<sub>4</sub>H<sub>2</sub> conc. additionné de bichromate de K: stries fugaces bleu violet; 3° acide nitrique: vert passant au bleu verdâtre, puis bleu vert rabattu de noir (vulgo: vert magnifique); [1268] si l'on chauffe alors au bain-marie la coloration devient bleu violet et si l'on évapore on a un résidu violet; 4° réaction de Vitali: si, à ce dernier résidu, on ajoute quelques gouttes d'une solution de potasse, on obtient une belle couleur orangée.

Action général sur les animaux. - Cet alcaloïde a été expérimenté sur le pigeon, le cobaye et le chien. La télépathine est très active, sa dose léthale est d'environ 200mg par kilogramme d'animal. A dose toxique, elle provoque de l'incoordination motrice, de la parésie et des convulsions. A dose mortelle, elle paralyse le centre respiratoire.

Action anesthésique locale. - Les essais on été faits avec M. Regnier qui a appliqué sa technique personnelle connue. La solution à 0,4 pour 100 de chlorhydrate de télépathine a la même pouvoir anesthésique local qu'une solution à 0,2 pour 100 de chlorhydrate de cocaïne.

La télépathine (Yagéine) semble être chez l'homme un puissant stimulant provoquant de l'euphorie avec une augmentation de la mémoire et des facultés intellectuelles en même temps qu'une alacrité musculaire analogues à celles des caféiques.

Elle peut, en outre, provoquer chez l'homme à l'état de veille des hallucinations visuelles

curieuses, mais il est absolument certain qu'elle est dépourvue des actions télépathiques ou métagnomigènes qu'on lui a naïvement attribuées.

Enfin il semble que la télépathine ait le pouvoir de provoquer chez l'homme sain une glycosurie analogue à la glycosurie phloridzinique.